



# PLUSBELLEMAVUE

Votre accélérateur de RDV Ophtalmologique

En France il faut en moyenne **6 mois** pour obtenir un rendez-vous chez un ophtalmologiste.

*Pourtant :*

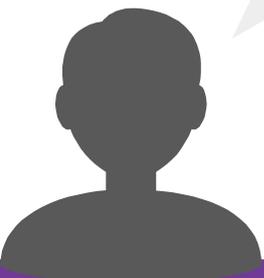
- 1 salarié sur 2 a besoin d'un examen de vue.
- 1 salarié sur 3 a déjà déposé un RTT ou un congé sans solde pour consulter un spécialiste.
- 70 % des salariés ayant un usage régulier d'appareils numériques connaissent des symptômes de fatigue visuelle, mais beaucoup n'ont rien fait en raison principalement d'un manque de prise en charge.

PLUSBELLEMAVUE y remédie :

Nous offrons le premier service d'examen de la vue sous contrôle médical en entreprise.

Notre expertise :

- Bilan visuel complet (myopie, astigmatisme, hypermétropie, presbytie)
  - Prescription optique
- Ordonnance de remboursement de lunettes
  - Fatigue et inconfort visuel
- Relaxation visuelle / conseils et ergonomie de travail





# PLUSBELLEMAVUE prend soin de votre vue

## *Qu'est ce qu'un examen de la vue ?*

L'examen de la vue a pour but d'évaluer et mesurer l'importance du défaut optique de l'œil (myopie, astigmatisme et hypermétropie). Ces défauts oculaires sont regroupés sous le terme d' « amétropie » ou « anomalie de la réfraction ».

L'examen de la vue permet de déterminer la puissance de la lentille nécessaire à la correction optique et s'exprime en *dioptrie* sur votre ordonnance.

Durant l'examen, l'acuité visuelle se mesure de loin, de près, ou à une distance intermédiaire, et s'exprime en dixièmes d'acuité visuelle.

On parle de 10/10 pour une acuité dite 'normale'.

## *Pour quels patients ?*

PLUSBELLEMAVUE s'adresse aux patients dès 16 ans, sans antécédents de maladies oculaires connues (glaucome, DMLA, rétinopathie diabétique ... ). Une anomalie de la vision (myopie, astigmatisme, hypermétropie) n'est pas une maladie de l'œil mais un trouble de la vision qui nécessite une prise en charge au sein des centres PLUSBELLEMAVUE.

## *Comment savoir si j'ai besoin d'un examen de la vision ?*

PLUSBELLEMAVUE vérifie et corrige votre vision de manière optimale, sous contrôle d'un ophtalmologiste certifié.

Si vous ressentez une baisse de la vision, une fatigue oculaire, des maux de têtes en fin de journée, des difficultés à vous concentrer lors du travail sur écran, une gêne à voir de près ou une gêne occasionnelle à la luminosité, les yeux qui piquent, une vision embrouillée, des tiraillements autour des yeux ... vous avez probablement besoin de vérifier et corriger votre vision. PLUSBELLEMAVUE réalisera un examen minutieux.



Un service à la fine pointe de la technologie sous contrôle médical. Nous offrons un service unique et innovant de E-santé. Une fois vos tests réalisés, ils sont transmis et analysés en toute sécurité par nos partenaires ophtalmologistes européens. Si votre vue le nécessite, vous recevrez, par e-mail, une ordonnance pour réaliser vos lunettes chez l'opticien de votre choix et obtenir le remboursement.





# Fonctionnement

## Rendez-vous rapide garanti

Examen de la vue + bilan instantané = 19 €

Examen de la vue + ordonnance lunettes\* = 35 €

*\*Analysé par un ophtalmologiste agréé. Après avis. (consultation non remboursée)*

Ordonnance lunettes : remboursement frais d'optique.

Prise en charge Sécurité sociale et complémentaire santé..

35 € : mon examen de la vue + mon bilan complet + l'analyse par un ophtalmologiste agréé + mon ordonnance de lunettes :



Je prends RDV en ligne ou par téléphone



Un technicien en santé visuelle réalise mon examen



Mes données sont analysées par un ophtalmologiste partenaire



Je récupère mon ordonnance au centre ou la reçois par voie postale



Je réalise mon équipement



Je me fais rembourser par ma Sécurité sociale et ma complémentaire santé

19 € : mon examen de la vue + mon bilan complet :



Je prends RDV en ligne ou par téléphone



Un technicien en santé visuelle réalise mon examen



Je récupère mon ordonnance au centre ou la reçois par voie postale

## Comment prendre rendez-vous ?

- En ligne sur notre site internet 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7  
[ww.plusbellemavue.fr](http://ww.plusbellemavue.fr)

-onglet : PBMV dans mon entreprise

-puis sélectionnez votre entreprise

- Par téléphone tous les jours du lundi au samedi de 9H00 à 19H00 au  
09 70 15 58 22



# PLUSBELLEMAVUE soulage et traite la fatigue visuelle numérique

La fatigue visuelle liée aux écrans numériques est un trouble induisant des symptômes nuisibles à la productivité.

Des études (1) montrent que la fatigue oculaire et autres symptômes visuels gênants se produisent chez 50 à 90 % des utilisateurs d'ordinateurs et peuvent générer un nombre important d'erreurs.

Les symptômes de la fatigue visuelle liée aux écrans numériques se manifestent par : **vision trouble, difficulté d'accommodation, yeux secs et irrités, maux de tête, douleurs cervicale et dorsale.**

Ils peuvent être soulagés et soignés par un examen de la vue et des conseils proposés par PLUSBELLEMAVUE.

PLUSBELLEMAVUE, un service gain de temps.

Oubliez les heures perdues en salle à patienter !

La durée moyenne de la consultation est d'environ **20 minutes** entièrement dédiées à votre vision dans une **ambiance conviviale et sans attente.**

Après l'examen vous pouvez reprendre vos activités.

PLUSBELLEMAVUE vous simplifie la vue :

Une salle d'examen sur votre lieu de travail (espace ouvert, salle de pause, salle de conférence).

Il vous suffit de prendre rendez-vous et PLUSBELLEMAVUE s'occupe du reste.

Une expérience inoubliable !